

Le Thoirizan info



Numéro 28 - 2024



Bulletin d'informations de la Commune de Thoiry



Le Thoirzan info

SOMMAIRE

	N° PAGE
<u>Comité de Rédaction</u>	
Thierry TOURNIER	
Yveline ALLELY	
Hélène BARDON	
Muriel COURDENT	
Franck FERET	
Philippe MARIN	
<u>Avec l'aimable participation de :</u>	
Monique DACQUIN	
Les Associations	
Le CAF Savoie	
<u>Mise en page</u>	
Hélène BARDON	
<u>Impression</u>	
Imprimerie Poncet	
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Budget 2024</i>	4
<i>Travaux et Projets dans la Commune</i>	5 à 8
<i>Gîtes communaux et salles communales</i>	9
<i>Intercommunalité</i>	10 à 12
<i>Vie de la Commune</i>	13 à 16
<i>Lecture Publique</i>	17
<i>Vie des Associations</i>	18 à 22
<i>Agenda</i>	23
<i>C'était hier à Thoiry</i>	24 à 27
<i>Cérémonies et Etat Civil</i>	28-29
<i>Le temps à Thoiry en 2024</i>	30
<i>Infos pratiques</i>	31-32



Mes chers concitoyens,

En ces premiers jours de l'année, je vous souhaite à vous et à vos familles mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de réussite pour 2025.



Je remercie tout d'abord toutes les associations de la commune, anciennes comme nouvellement créées, pour leur engagement : elles permettent à tous de pratiquer de nombreux loisirs et de se retrouver pour des moments conviviaux. Je rappelle que nos salles communales sont mises gratuitement à la disposition des associations. Bravo à vous tous qui œuvrez tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social.

Je remercie également nos agents municipaux pour leur réel engagement dans leur fonction au quotidien. Grâce à eux, nous disposons d'un excellent service public tout au long de l'année. Je salue aussi l'implication des conseillers municipaux qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la réflexion, à la conception et au suivi des projets.

En 2024, l'équipe municipale a encore subi une modification : pour des raisons personnelles, Patrice ENSARGUET a en effet démissionné de son mandat de conseiller municipal et de fait de sa fonction de conseiller délégué que je lui avais donné pour la gestion des gîtes. Je regrette bien évidemment sa décision et le remercie pour le temps passé dans l'exercice de ses fonctions. Il est remplacé par Hélène BARDON, 2ème adjointe qui s'occupe dorénavant de la gestion des gîtes en plus des affaires scolaires et de la partie Ressources Humaines. Elle sera secondée dans cette nouvelle responsabilité par Muriel COURDENT et Sophie BERNAT.

J'ai décidé de ne pas faire d'élection anticipée pour pourvoir au remplacement des 3 personnes qui ont quitté le conseil municipal depuis mars 2020 (Franck FERET, Agnès MOLLARD et donc Patrice). Par conséquent, nous ne sommes plus que 8 à gérer la commune jusqu'à mars 2026.

De fait, la charge de travail est plus importante sur nos épaules d'élus, mais avec de la volonté et du courage, je suis sûr que nous y arriverons.

Tout le monde sera sur le pont en 2025 encore pour que notre village garde de belles perspectives d'évolution !

En ce qui concerne notre école, l'équipe enseignante reste inchangée pour cette année : Anaïs ROSSET est toujours notre directrice de l'école et maîtresse de la classe des grands (14 élèves) et Nathalie CARRON a la charge d'enseigner aux petits (17 élèves).

Pour le périscolaire, Camélia ARJONA, qui a été absente en fin d'année scolaire, a été remplacée par Solène PASTOR qui a accepté cette mission de remplacement pour la période du 17 mai au 5 juillet. Solène a parfaitement assumé ce poste avec beaucoup de dévouement et de professionnalisme, avec comme ligne de conduite la satisfaction des parents et surtout des enfants de notre école communale.

Le traditionnel repas des anciens préparé par Julie FRANCONY s'est déroulé le 20 octobre, avec Stéphane PROVENT et Romain GINET à l'animation. Les membres du conseil municipal, aidés efficacement par Fabienne FRANCONY et Marie-Ange GAVET de la commission d'animation sociale, se sont démenés afin que nos aînés passent une agréable journée.

A entendre les commentaires, je pense que nous avons réussi notre mission.

La commune continue par ailleurs à s'embellir : la 2^{ème} tranche de sécurisation de la Route Départementale 206 conjuguée à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécom, fibre) est terminée dans la traversée du hameau des Chavonettes. En 2025 une dernière tranche de travaux sur l'entrée du village (en venant de Saint Jean d'Arvey) terminera cette opération d'envergure visant à apaiser notre village.

Vous découvrirez dans ce bulletin des infos concernant le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) du Pays des Bauges, qui est spécialisé dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap sur leur lieu de vie. Celui-ci vous propose dorénavant des soins d'hygiène, de confort et relationnels réalisés par les aides soignant(e)s salariés du SSIAD, des soins techniques infirmiers réalisés en sous-traitance par les cabinets infirmiers libéraux ou l'infirmière coordinatrice ou l'infirmière(e) du SSIAD.

Prenez plaisir à feuilleter ce bulletin municipal fourmillant d'informations.

Avec toute mon amitié et mes sentiments dévoués,

Thierry Tournier

Le budget de fonctionnement est de 483 648,60 € pour cette année. Cela permet le bon fonctionnement des services de la commune : service périscolaire, technique et administratif. Ces dépenses correspondent aux achats de fournitures ou de services, aux salaires des agents communaux, aux frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, assurances, repas du périscolaire, entretien du matériel, taxes diverses...) et au paiement des intérêts de l'emprunt.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 408 039,88 €. Cela permet d'entretenir, améliorer et développer le patrimoine de la commune : bâtiments, infrastructures, matériel. Le budget d'investissement permet également le remboursement du capital de l'emprunt.

Répartition des dépenses de la commune (fonctionnement et investissement confondus) en 2024

374 639,88 €	Immobilisations et subvention d'équipement versée	42 %
209 070,00 €	Charges à caractère général	23,5 %
156 580,00 €	Charges de personnel	17,6 %
101 848,60 €	Autres charges de gestion courante	11,4 %
33 400,00 €	Remboursement de l'emprunt	3,7 %
8 550,00 €	Dotation aux amortissements	1 %
5 500,00 €	Atténuation de produits	0,6 %
2 100,00 €	Charges financières	0,2 %



RD 206 - Sécurisation et réseaux

Cette année, la phase 2 des travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux secs de la RD206 a été réalisée. C'est la tranche la plus conséquente, du croisement Rd 206 - Rd 21 aux Chavonnettes, jusqu'au hangar communal. Les aménagements liés à la sécurisation de l'arrêt de transport en commun (signalétique, voirie) ont été pris en charge en totalité par Grand Chambéry.

La partie Enfouissement des réseaux secs, réalisée par le SDES, sera totalement achevée avec l'enlèvement des poteaux en début d'année 2025.

A partir de l'été 2024, c'est la phase de sécurisation, conduite par la commune, avec l'appui technique du cabinet EMOAA, qui a débuté : réalisation du chemin piétonnier le long de la RD, création de passages piéton, d'un plateau surélevé, d'un arrêt de bus plus sécurisé, d'une chicane et d'une mise à jour de la signalisation verticale.

Le marquage en résine gravillonnée orange sera, pour des raisons techniques, réalisé en 2025 lors de la tranche 3.



Enfouissement des réseaux secs...
non sans quelques surprises de taille !



Création d'un plateau surélevé et d'un cheminement piéton



Coût des travaux :

Enfouissement des réseaux HT : 216 154 €

Part commune de Thoiry : 139 630 €

Sécurisation HT : 102 542 €

Secteur arrêt de bus : prise en charge directe par Grand Chambéry : 28 355 €

Frais d'études Sécurisation : 6 344 €

Urbanisme 2024

Les Thoirzans rénovent, modifient, construisent ...

Ainsi au cours des six dernières années il a été déposé en mairie

	Permis de Construire	Déclarations de travaux
2024	4	27
2023	2	25
2022	7	23
2021	11	25
2020	8	10
2019	12	9



Désormais vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme en ligne : <https://pu.rgd.fr>

Travaux 2025

En 2025 les travaux de sécurisation et d'enfouissement des réseaux secs se poursuivent par la tranche 3.

Cette troisième et dernière tranche devrait démarrer par l'enfouissement des réseaux dès avril (il n'est pas possible de commencer les travaux avant compte tenu des contraintes hivernales) puis se poursuivre à l'été et l'automne par les aménagements de sécurisation.



Il est prévu de poursuivre le cheminement piétonnier, de réaliser un plateau surélevé et un passage piétons, ainsi que de compléter la signalisation verticale.

Assainissement collectif hameau de Thorméroz

La mise en place d'un assainissement collectif sur le hameau de Thorméroz est un ancien projet.

Un projet nécessaire compte tenu de la densité de l'habitat sur une partie du hameau. En effet, les contraintes liées à la mise en œuvre d'un assainissement autonome nécessitent de la surface autour des habitations, surface qui bien souvent, fait défaut.

En 2020, le dernier zonage, suite à étude et enquête publique, délimite la zone du hameau susceptible de faire l'objet de la mise en œuvre de l'assainissement collectif.

Depuis, la commune et les habitants de Thorméroz attendent de Grand Chambéry la traduction effective des engagements.

Ainsi, le secteur défini comme pouvant être équipé d'un assainissement collectif est le suivant :



L'échéancier études et travaux communiqué cet automne par Grand Chambéry est le suivant :



- * Etude de faisabilité : **1 er semestre 2025**
- * *Suite à cette étude validant techniquement et économiquement du projet et présentation aux élus de la commune.*
- * Si le projet est validé, reprise du planning :
- * Choix de la maîtrise d'œuvre : **2ème semestre 2025**
- * Avant-projet : **1 er trimestre 2026**
- * Projet et consultation : **2ème semestre 2026**
- * Travaux : **A partir de 2027**

Fibre Optique et Fin du cuivre

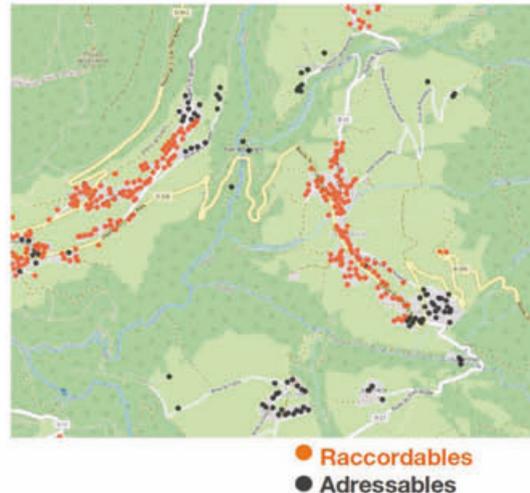
Le déploiement fibre FTTH Orange → Bilan au 28/11/2024

On dénombre **285 équivalents logements** sur la commune selon réf. IPE

A date **221 logements sont raccordables à la fibre, soit 78 % de la commune à date.**

Reste :

- 18 logements à rendre raccordable
- 0 logement neuf en cours de production
- 46 logts en refus tiers en domaine privé



● Raccordables
● Adressables



Orange Restricted

Notre commune est couverte à ce jour à 78%, soit 221 logements raccordables. La moitié de ses logements ayant basculé vers une offre fibre.

Orange fiabilise actuellement les études pour palier aux restants à réaliser.

⇒ 18 logements à rendre raccordable

Chemin de la Chapelle - Chemin des crêts - Chemin du Marteray - Chemin des Biez - Impasse du Pont des Callet

⇒ 46 logements avec des refus de tiers en domaine privé.

Route de Bonvillard - Chemin des Chavonnes - Chemin de la Reysse - Chemin de l'Alli - Chemin du Grand Lavoir - Route du Col des Prés , un certain nombre va être levé avec l'enfouissement des réseaux secs de la RD 206

Au premier trimestre 2025, un chargé d'affaire Orange va revenir vers les personnes restantes concernées et la commune pour finaliser les solutions à trouver pour rendre Thoiry raccordable à 100%.

Fin du cuivre c'est pour quand ?

Orange a annoncé la fermeture du service cuivre (ADSL) pour fin 2030, cette phase de fermeture se déroule sous forme de 7 lots. Actuellement la Savoie s'inscrit dans le lot 4, notre commune n'est pas encore concernée mais elle sera dès lors que le déploiement fibre atteindra 95 % d'éligibilité fibre. Alors n'attendez pas pour migrer vers la fibre.

Communication publique et nationale ci-dessous :

 <p>Site ARCEP</p> <p>Pour en savoir plus sur le plan de fermeture du réseau de boucle locale cuivre d'Orange</p> <p>Que va changer la fermeture du réseau cuivre ? Arcep</p>	 <p>Site FFT</p> <p>Se préparer à la fin du réseau cuivre. Plaquette d'information</p> <p>Se préparer à la fin du réseau cuivre Plaquette d'information - FFTélécoms (fftelecoms.org)</p>	 <p>Site Service Public</p> <p>Site du gouvernement « Le Très Haut Débit pour tous »</p> <p>https://www.economie.gouv.fr/tr/eshautdebit</p>	 <p>Site Réseaux Orange</p> <p>Site avec la carte interactive de fermeture du réseau cuivre</p> <p>Arrêt du cuivre et évolution téléphonie fixe - Réseaux Orange</p>
---	---	---	--

Gîtes communaux

Depuis 2005, la commune a la gestion de trois gîtes communaux sous l'égide de Gîtes de France.

Pour l'année 2024, nous avons eu près de cinquante locations pour une durée de 671 nuitées sur nos trois gîtes communaux, pour un montant de 30 466 € de revenus pour la commune.

Après vingt années de bons et loyaux services, il est nécessaire de faire un coup de fraîcheur dans nos gîtes, afin de s'adapter ainsi au standard des locations recherchées par les touristes.

Dans cette démarche, il a été fait diverses actions :

- * Réfection totale des peintures du gîte 105
- * Echange de la cabine de douche par une paroi fixe et une amovible dans le gîte 105
- * Renouvellement des couvre-lits par des couettes pour l'ensemble des gîtes
- * Achat de trois cafetières type Senseo.
- * Réassortiment décoratif pour le gîte 105, luminaires, lampes de chevet, tableaux, coussins.

Coût total de l'opération : 18 650 € ttc, nous allons poursuivre cette rénovation sur un deuxième gîte en 2025.

Location à la semaine :

N° du gîte	Basse saison	Moyenne saison Mars à juin	Vacances de Toussaint Toutes zones	Vacances de Noël	Vacances d'été Toutes zones	Week-end 2 nuits	Week-end Prolongé 3 nuits
	Septembre à février hors vacances scolaires			Vacances d'hiver Toutes zones			
293103	330 €	370 €	380 €	430 €	400 €	220 €	270 €
293104	420 €	460 €	470 €	540 €	490 €	280 €	340 €
293105	540 €	580 €	640 €	750 €	630 €	430 €	490 €



Dans la même optique, le conseil municipal a également décidé de faire évoluer la tarifications comme suit :

Pour rappel vous pouvez trouver toutes les informations sur le site <https://www.gites-de-france.com/fr>

Références de nos gîtes 73G293103 - 73G293104 - 73G293105

Salle des fêtes

En 2024, la salle des fêtes a été louée ou prêtée gracieusement aux associations de la communes plus d'une quarantaine de week-ends. Les tarifs ont été actualisés, la gratuité est toujours de mise pour nos associations.

Location salle des fêtes:

- * Week-end : 200 € pour un résident de la commune et 600 € pour extérieur
- * Jour férié : 150 € pour un résident de la commune et 400 € pour extérieur
- * Jour de semaine : 100 € pour un résident de la commune et 250 € pour extérieur



Salle des associations : 90 € pour 24 h consécutives.

Vous trouverez plus de détail sur le site communal <https://mairie-thoiry73.fr/> rubrique vie pratique

SIVU de gendarmerie (Syndicat intercommunal à vocation unique)

Sa création : Le 16 février 1995 a été créé le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de Gendarmerie. Composé aujourd'hui de onze Communes (Barby - Challes les Eaux - Curienne - Les Déserts - Puygros - La Ravoire - Saint Badolph - Saint Jean d'Arvey - Saint Jeoire Prieuré - La Thuile et Thoiry) afin d'assurer la gestion patrimoniale de la gendarmerie du secteur. Son existence permet de garantir la sécurité des communes le constituant.

Elle a donné lieu à la mise à disposition de la caserne de Challes les Eaux et de ses 16 logements en 1998.

A noter : La dernière extension, fut la maison de la protection des familles (MPF) en 2023.

Sa composition : Le SIVU est géré par un conseil syndical représentant les onze communes, qui se réunit 4 fois par an sous la présidence actuelle de Bernard BILLARD, adjoint à la sécurité de Challes les Eaux.

Ce conseil syndical a pour missions :

- * Vote du budget annuel
- * Suivi des travaux investissement et fonctionnement
- * Suivi des problèmes de fonctionnement, portail, chaudière, etc...
- * Campagne de rénovation annuelle de la caserne et ses logements
- * Relation étroite avec la gendarmerie



Nos représentants communaux titulaires siégeant au SIVU sont Thierry TOURNIER et Hélène BARDON,

le suppléant est Alexis DACQUIN.

Budget de fonctionnement de 477 598 € en recettes et dépenses

Budget d'investissement de 564 372 € en recettes et dépenses

Le bail avec la gendarmerie est de 9 ans renouvelable pour un montant annuel des loyers de 267 111, 35 €

SICSAL—Groupement de commande repas périscolaire

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons renouvelé le groupement de commandes avec les communes de Barby, Curienne, Saint-Jean d'Arvey, Puygros et La Thuile afin de mutualiser la mise en commun des repas périscolaires.

Les six communes ont décidé de poursuivre la collaboration avec l'entreprise LEZTROY, restauration collective éco-responsable.

Nous vous rappelons que les repas sont cuisinés à Faverges avec des produits locaux et de saison.

Les menus sont choisis par l'entreprise et sont validés par une diététicienne. Ils sont appréciés par les enfants.

L'entreprise propose tous les mois des menus à thèmes :

menu d'halloween, menu de Noël, menu italien, asiatique, grec, anglais, indien...



SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse)

Nous vous rappelons que la commune de Thoiry fait partie du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse).

Grâce à ce syndicat, vous bénéficiez :

- * de l'accès pour vos enfants (3 à 11 ans) aux différents centres de loisirs à Barby, à Saint Alban Leysse.
- * d'aides financières auprès de l'école de musique Onde & notes à Bassens.

Mais qu'est ce que le SICSAL!

Son origine :

Créé en 2002, le SICSAL regroupe actuellement 9 communes (Barby – Bassens – Curienne – La Thuile – Puygros – Saint Alban Leysse – Saint Jean d'Arvey – Thoiry et Verel Pragondran) représentant une population de 19 214 habitants (source Insee janvier 2023).

Ses compétences :

Organisation des activités d'animation d'enfance et jeunesse de 2 à 25 ans sur le temps extra ou périscolaire.

Relais d'assistante maternelle

Assistance et accueil de personnes âgées

Développement, accompagnement et mise en œuvre du contrat territorial social (CTS)

Centre médico-sociaux

Ecole de musique intercommunale

Action intercommunale en faveur des activités physiques et sportives

Concours cantonaux des actions nationales de solidarité et de coopération décentralisée

Actions intercommunales en faveur du patrimoine rural.

Sa composition :

Le conseil syndical est composé des 23 membres issus des neuf communes constituantes, Pour Thoiry nos représentants titulaires sont TOURNIER Thierry et BARDON Hélène, notre élue suppléante COURDENT Muriel.

Ses commissions :

Commission éducative

Commission relations avec les associations

Commission ressources humaines

Ses moyens humains : 18 agents.

Ce qui concerne notre commune pour 2023 :

1 assistante maternelle agréée en activité (110 au total sur le SICSAL dont 93 en activité)

5 naissances (221 au total sur le SICSAL)

8 séances de Ludothèque à Thoiry

14 enfants de la commune ont fréquenté le centre de loisirs en 2023, pour 1988 heures.

Vous retrouvez les informations du SICSAL sur le site de la commune <https://mairie-thoiry73.fr/enfance-et-jeunesse> rubrique SICSAL.



PNR—Une nouvelle Charte

Le Parc, un atout pour la commune de Thoiry !

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2024, le conseil a approuvé la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNR). La charte est le document de référence qui donne les grandes orientations du projet de territoire et sur lequel s'appuie le PNR pour mener à bien ses missions.

Un bref historique !

C'est en 1995 que le Parc voit le jour. A l'époque, la commune de Thoiry choisit d'y adhérer tout comme 67 autres communes. L'objectif de cette première charte était de donner une dynamique à l'ensemble du territoire. La seconde charte qui est arrivée à son terme en 2019 avait mis l'accent sur la maîtrise de l'urbanisation. Commence alors l'écriture de la troisième charte, dont l'ambition est de relever de nouveaux défis pour les 15 prochaines années !

2024 : la dernière phase du calendrier de la nouvelle charte

Nous sommes donc dans la phase finale de l'adoption de cette troisième charte. Après avoir « passé » favorablement toutes les étapes réglementaires (avis du préfet de Région, de l'autorité environnementale, du ministère, ...), la charte est soumise à l'approbation des communes qui doivent délibérer. En ayant approuvé la charte, de facto, Thoiry adhère à nouveau au Parc.

Que nous apporte le Parc ?

LES TROIS DÉFIS DU PROJET DE TERRITOIRE



La charte s'articule autour de trois axes :

- ORIENTATION 1** La pleine santé environnementale, par le respect de la biodiversité, la qualité des paysages et du cadre de vie des habitants et des habitantes.
- ORIENTATION 2** La sobriété d'utilisation des ressources naturelles, avec la limitation de l'artificialisation des sols et une agriculture de qualité, le soutien des actions favorisant l'autonomie énergétique.
- ORIENTATION 3** La valorisation du territoire, en relation avec les espaces urbains, à travers les économies locales et la pédagogie.

Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie respectueux de son environnement, d'où les défis émergents, en particulier les enjeux du changement climatique.

Outre la préservation des paysages, des patrimoines naturels et culturels, le Parc a également la mission d'accompagner le développement économique durable du territoire, d'expérimenter et éduquer à l'environnement.

Enfin, il met à la disposition des communes des chargés de mission dont la fonction est de les accompagner tant dans la faisabilité de leur projet que dans la recherche des financements.

Sur le plan financier, la contribution demandée à la commune est de 2,50€ par habitant et par an, ce qui est largement compensé par une dotation de l'Etat pour les communes dites rurales (3 000 € en 2024).

En approuvant cette nouvelle charte, l'aventure commencée en 1995 se poursuit et ce au moins jusqu'en 2038 : mettons à profit cet engagement pour les années à venir !

Notre représentante communale titulaire siégeant au PNR est Yveline ALLELY.

Fête du Four à la Fougère



Comme chaque année au 14 juillet, il règne de grand matin une atmosphère familiale autour du four communal.

C'est qu'il faut d'abord allumer un bon feu, puis mettre à cuire les délicieuses miches de pain.

L'après-midi, c'est une autre équipe qui s'affaire pour éplucher et couper les légumes des gratins. Et le soir, diots et grillades viendront compléter le menu.

Ce fut encore une belle soirée à la Fougère, conviviale et chaleureuse, qui se termina sur quelques notes de blues, interprétées à la guitare et à l'harmonica par deux de nos sympathiques convives.

Fête du Four à Thorméroz

Ce premier week-end de septembre est synonyme de fête du four à Thorméroz désormais, aussi cette édition 2024 était le 07 septembre.

Le four est allumé avec une bonne fournée de pains, et en fin de journée les Thormérans se retrouvent pour une soirée conviviale et chaleureuse.

Chacun amène un ingrédient, la bonne humeur et la soirée est une réussite.



Fête des voisins à Pré Bély

Ce samedi 31 août, les habitants du Pré Bély à Thoiry se sont réunis pour célébrer la Fête des voisins dans une ambiance chaleureuse et festive. Le soleil brillait, apportant une touche de lumière à cet événement convivial.

Les participants se sont installés à l'ombre du grand noyer, chez Fouzia et Julien, où les rires et les sourires étaient au rendez-vous. Après un délicieux repas partagé, la journée s'est poursuivie avec des jeux de pétanque, apportant un esprit de compétition amical. Les enfants ont également pu profiter d'une baignade bien méritée chez Anne et Thierry, offrant des moments de joie tant pour les petits que pour les grands.



Fête des voisins au Chef-Lieu



Le 15 septembre les habitants du chef-lieu ont pu se réunir sous un soleil qui avait fait défaut les semaines précédentes.

La bonne humeur, et la compagnie agréable de ceux qui avaient pu venir étaient les ingrédients de ce moment de convivialité entre voisins.

Il y avait plusieurs années que cela n'avait pas été fait et chacun a pu apprécier que l'on renoue avec cette tradition.

Les joueurs de pétanque ont pu s'affronter dans la bonne humeur... une journée très sympathique à laquelle chacun pense déjà à l'année prochaine !

Une journée avec nos Aînés



Une journée bien attendue par nos aînés qui ont eu le plaisir de se retrouver ce dimanche 20 octobre, sous un soleil radieux !

Pour les chiffres : ce sont 80 repas qui ont été préparés par Julie FRANCONY!

Parmi les 66 personnes présentes en salle cette année, cinq « jeunes nouveaux » se sont joints à cette traditionnelle assemblée.

14 repas ont dû être livrés à domicile pour les personnes qui ne pouvaient malheureusement pas se déplacer.

Côté ambiance : après l'apéritif de bienvenue où bavardages et dernières nouvelles du village fusaient de toutes parts, nos convives se sont attablés pour déguster le menu proposé par Julie : feuilleté au reblochon, cuisse de canard confite et tarte aux myrtilles.

Une ambiance « bon enfant » animée et rythmée au son de l'accordéon de Romain GINET et de Stéphane PROVENT !

Pour le service et le déroulement de la journée, l'équipe municipale a été secondée par Fabienne FRANCONY et par Marie-Ange GAVET, toutes les deux membres de la Commission Animation Sociale. Elles ont prêté main-forte avec une efficacité hors-pair et toujours avec le sourire ! Merci pour leur implication et leur disponibilité.

Et comme chaque année, Mme et Mr BRIANÇON ont offert des fleurs de leur jardin. De bien jolis bouquets ont orné les tables et apporté une touche colorée à la fête : un grand merci à eux !

Journées Européennes du Patrimoine à la Fougère

Ce dimanche de septembre, vers 14 h 30, le petit parking tout en bas du hameau se remplit d'une manière inhabituelle. Une soixantaine de personnes, venues des villages alentour, ou bien de St Alban, La Ravoire, Chambéry, mais aussi bien-sûr de Thoiry, tous se pressent autour de Monique Dacquin, guide conférencière, pour découvrir l'histoire de La Fougère.

La position géographique de ce hameau, éloigné du Chef-lieu, a généré un développement atypique caractérisé par une certaine autonomie et la construction de divers édifices : école, chapelle, fruitière, fours, sans compter les nombreux bassins-lavoirs.

Le travail de recherche effectué par Monique Dacquin recouvre de nombreux domaines : histoire ancienne, locale, géographie, géologie, vie quotidienne, anecdotes diverses, etc..., le tout très documenté, à la fois précis, rigoureux et accessible à tous.

La pluie ayant cessé, la déambulation s'est déroulée dans les ruelles du village jusqu'à 17h, avec de nombreuses haltes accompagnées d'explications. Ce qui a permis de constater que le four à pain, allumé pour l'occasion par l'Association des Amis de La Fougère, est toujours en parfait état de fonctionnement.

Encore merci à Monique Dacquin pour son travail remarquable !



ILLIWAP restez connecté

La commune s'est équipée de l'application illiwap pour vous informer en temps réel. Vous pouvez télécharger l'application en scannant le QR Code



— SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE

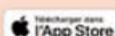


SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

SLACKLINE au Margériaz

Une étrange sangle en haut de la falaise du Margériaz, Slackline !



Vous avez peut-être vu des marcheurs sur une slackline sur les falaises du Margériaz, en effet au mois de septembre dernier, lors des week-ends des 21-22 et 28-29, a eu lieu le festival Marcheur.euses au sein de la station Margériaz 1400.

Cet événement sportif et festif organisé par Les Fondus de slack (section slackline du CAF de Chambéry), avec l'aide de la SEM des Bauges, s'inscrivait dans le cadre des 150 ans du CAF chambérien.

Au cours de ces 2 week-ends, les visiteurs accueillis près du chapiteau installé sur le parking de la station, pouvaient se rendre au sommet du Margériaz via une course d'orientation.

Arrivés au sommet, ils pouvaient admirer des funambules modernes s'adonner à leur pratique, la highline, entre les falaises du mont Margériaz sur des lignes allant jusqu'à 500 mètres de long et à plus de 100 mètres du plancher des vaches.

Ils pouvaient aussi essayer eux-mêmes la slackline à des hauteurs raisonnables pour débiter tout en ayant une vue imprenable sur les massifs alentours.

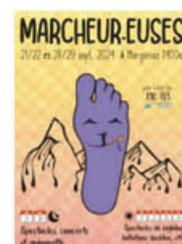
En fin de journée, c'est au niveau du chapiteau qu'étaient proposés des spectacles aériens rendant silencieux les enfants les plus terribles et les plus grands, ainsi que des concerts avec des groupes de la région.

Ce moment festif a pu avoir lieu grâce à une grosse équipe de bénévoles plus que motivés, et à Sylvain de la brasserie de la Baujue et ses amis.

De beaux moments passés dans nos montagnes... qui pourraient bien se reproduire lors d'une deuxième édition en 2026!



Article proposé par Quentin, section slackline du CAF de Chambéry



L'année 2024 à la bibliothèque

L'équipe des bénévoles, Alexandra, Catherine et Diana vous accueille :

le lundi de 16h à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h30

Les écoliers viennent le vendredi de 15h30 à 16h avec leur institutrice.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Chaque personne inscrite peut emprunter 5 livres (pour les enfants), 3 livres (pour les adultes) sur une période de 3 semaines. Le prêt est gratuit.

En moyenne, chaque mois, 150 livres sont empruntés.

Cette année, nous avons pu acheter une centaine de livres (nouveau de 2024 : romans, BD, albums, documentaires pour enfants et adultes) grâce au budget alloué par la Mairie.

Nouveauté 2024 : des ateliers périscolaires ont été proposés un mardi par mois (de 17h à 18h30) avec l'aide de Camélia activités manuelles, jeux de société, lecture, réalisation de masques de Carnaval...

La Ludothèque s'est installée dans la salle Margérian un vendredi par mois jusqu'à fin juin ; elle est ouverte à tous, petits et grands pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux, Elle reprendra son activité en janvier 2025, nous vous indiquerons les dates dès que possible.

Vous avez des idées, des envies de lectures : n'hésitez pas à nous en faire part !

Vous avez envie de participer à la vie de la bibliothèque, contactez-nous, nous vous accueillerons avec plaisir au sein de notre équipe !



Toutes vos suggestions seront les bienvenues sur le cahier mis à disposition à la bibliothèque ou à l'adresse mail : biblio.thoiry@orange.fr



Ludothèque à THOIRY

La Ludothèque du SICALS sera présente à la Bibliothèque de THOIRY pour petits et grands

le 2^{ème} VENDREDI de chaque mois de 17h à 18h30

10 Janvier	14 Février	14 Mars
11 Avril	09 Mai	13 Juin

Ludothèque SICALS

Plus d'infos par email : ludothèque@sical.fr

Les Thoirzaneries — Café associatif



Un lieu de convivialité au cœur de notre commune : le café associatif va fêter ses 4 ans

Depuis sa création il y a quatre ans, l'association s'installe comme un pilier de la vie sociale et culturelle du village et de ses environs. L'objectif principal de l'association est de créer des espaces de rencontre, d'échange et de convivialité, tout en encourageant la solidarité et l'implication des habitants. De plus en plus d'adhérents, issus du village et des communes alentour, se retrouvent dans ces moments de partage.



Installées dans la salle des associations mise à disposition par la mairie, les Thoirzaneries organisent des événements variés tout au long de l'année, avec un point d'ancrage essentiel : l'ouverture hebdomadaire du café associatif, chaque vendredi soir de 17h30 à 20h30. Ce rendez-vous régulier permet à tous les habitants de se retrouver dans une ambiance conviviale, échanger autour d'un verre, discuter et tisser des liens. Ce café associatif complète parfaitement les soirées ponctuelles festives organisées par la nouvelle association Thoiry en fête, qui rencontrent un grand succès, attirant de nombreux participants.

Outre ce rendez-vous hebdomadaire, l'association propose des activités régulières telles que des séances de yoga et de méditation, très appréciées par les adhérents en quête de bien-être et de sérénité. Elle organise également des ateliers comme le café-répare, où les habitants peuvent apprendre à réparer leurs objets du quotidien grâce à l'aide de bénévoles expérimentés, chaque deuxième vendredi du mois.

Des événements ponctuels viennent compléter ce programme riche et varié. Les ateliers de marionnettes, les conférences, les soirées jeux coopératifs ou encore les résidences d'artistes sont autant d'occasions de découvrir de nouvelles pratiques, d'élargir ses horizons et de participer à des moments de création collective. L'association propose également des événements autour de la nature, comme les ateliers de vannerie, les journées "jatterie des Bauges" ou encore des échanges de graines et de plants, permettant ainsi de favoriser artisanat et agriculture, local et durable.

Parmi les temps forts de l'année, l'association a organisé la braderie de printemps, le festival Cinecyclo, un ciné-débat éco-responsable, le concert de la fanfare Kimkama, et le marché d'automne, moment incontournable où producteurs locaux et artisans se rencontrent pour proposer leurs productions, renforçant ainsi le lien entre les habitants et leur territoire.





L'association est animée par un collège de 8 bénévoles qui se réunit chaque mois pour gérer la structure, organiser les événements et veiller à son bon fonctionnement. Un groupe d'une trentaine de bénévoles, qui se relaie selon les disponibilités de chacun, assure l'ouverture du café associatif et l'organisation des événements ponctuels. Cette organisation collective permet à l'association de fonctionner de manière fluide et efficace, tout en créant un fort esprit de collaboration.

L'objectif de l'association est de continuer à s'ouvrir à tous les publics, quel que soit leur âge, leur origine ou leur statut social. Les activités proposées sont pensées pour être accessibles au plus grand nombre, et chacun peut y trouver un moment qui lui correspond. L'association invite donc les habitants à pousser la porte du café associatif, à participer aux événements ou même à rejoindre l'équipe de bénévoles. Chaque aide, même ponctuelle, est précieuse pour enrichir cette belle aventure collective au service du vivre-ensemble.

Thoiry Sport : De la gym au ping-pong

L'association Thoiry Sport se transforme en club de Ping-Pong ! Les pongistes thoirzans amateurs se retrouvent tous les jeudis soir de 18h30 à 21h00 à la salle des fêtes de Thoiry.

Pas de professeur ni d'obligation de présence, l'idée est surtout de s'amuser. Des rencontres avec les autres clubs loisirs seront possibles au cours de l'année, par exemple avec celui de Puygros.



L'association est ouverte à tous les joueurs débrouillés, la cotisation est de 50€ à l'année. Vous pouvez prendre contact avec l'association par email thoiry.sport@gmail.com ou téléphone Vincent 07 82 84 77 15.

Thoiry en fête

Un comité des fêtes fraîchement constitué pour participer à la vie du village !

Thoiry en fête est une association locale dynamique qui a pour but d'animer la vie de notre beau village et de créer des événements conviviaux et fédérateurs pour tous les habitants et personnes extérieures qui souhaitent profiter d'un bon moment parmi les Thoirzans.

Les objectifs qui nous tiennent à cœur sont de faire perdurer les traditions, de restaurer et réinvestir dans du petit mobilier pour la salle des fêtes et entretenir le patrimoine communal.

Composé de bénévoles passionnés et engagés, le comité œuvre dans une bonne humeur collective, depuis son ouverture, au mois d'avril, où a eu lieu un bal d'ouverture avec une buvette, composé de bons vins de chez Patrick Tardy, de bière de chez Jacal, mais également des bons produits du terroir de la



De gauche à droite :

Maxime (président), Alexandra (trésorière adjointe), Sophie (Trésorière), Clément (DJ), Nicolas, Séverine (Secrétaire), Alexis, Kelly (Vice-présidente), Camélia (Secrétaire adjointe), Jérémy B, Kenny, Laura, Matthieu, Cyril et Jérémy T.

boucherie Ayet, puisque nous avons proposé à la vente des Diots de Savoie, de qualité et des frites.

Ce fut un succès grâce à l'investissement de nos bénévoles, et par votre présence. Un grand merci à vous tous pour cette magnifique première soirée.

La buvette était ouverte pour les deux dimanches des élections européennes, lors de ces événements importants, nous avons pu vous proposer une brève parenthèse gustative avec des planches de produits locaux, notamment avec du Margériaz de la fruitière de Lescheraines.



Nous avons clôturé cette belle première année avec la soirée dansante d'Halloween, où vous vous êtes amusés sur le rythme de la musique de DJ Clem pour digérer la tartiflette. Il s'agissait d'une première pour nous, de vous proposer un repas à table avec la réservation de cartes.

Nous avons atteint notre objectif en vendant tous nos repas et nous proposerons donc un peu plus lors de notre prochaine soirée, afin de répondre positivement à la totalité de la demande que nous avons eue.

Nous avons eu de nombreux retours positifs durant la soirée sur le repas, cuisiné par nos soins, mais également sur la décoration, notre objectif a été atteint et nous repartons motivés pour l'année prochaine.

Restez à l'affût en regardant régulièrement les informations qui circulent dans le village, à travers les affiches publicitaires et via nos réseaux, (Facebook et Instagram : Thoiry en fête)

Afin de satisfaire vos envies, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées d'événements par mail à l'adresse suivante : thoiryenfete@gmail.com

Rendez-vous prochainement, et merci pour tout,

L'équipe de Thoiry en fête

L'APE (Association des Parents d'Elèves) de Thoiry

L'association est portée par les parents d'élèves de l'école de Thoiry. Des manifestations sont organisées plusieurs fois dans l'année, et permettent de financer les projets pédagogiques, artistiques, culturels et sportifs des enfants de l'école, et notamment les transports en car pour s'y rendre.

Ainsi, pour cette année 2024, ce sont déroulés un **Concours de Belote** (samedi 3 février), une **journée de Carnaval** (samedi 6 avril) avec un défilé de Masque Africain grandeur nature, accompagné par les rythmes entraînants de Batucada du groupe « Les Percutés », une chasse aux noix et de fameuses pizzas au feu de bois, dans le four communal du Chef Lieu, un après-midi de Kermesse (samedi 15 juin) pour les enfants, un repas dansant « La Vogue » (samedi 7 décembre) et une vente de calendriers 2025 « Les Bauges au Naturel ».

Ainsi, comme tous les ans, les sorties piscine et patinoire ont pu être renouvelées, et en plus, en cette année 2024, les enfants ont visité La Cité du goût de Chambéry, l'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry et l'écomusée de Grésy sur Aix. Et dans le cadre de la Coupe du Monde, ils sont allés voir un match de rugby à Lyon. Et le grand projet de 2025, c'est une classe de mer à St Raphaël (83), au mois de Juin 2025.

Et à venir pour début 2025 : Le Concours de Belote le samedi 15 février, Le Carnaval/Chasse aux noix/Pizzas (samedi 5 avril) et la Kermesse (samedi 15 juin).

Bureau de l'association élu pour l'année scolaire 2024-2025 :

Présidente : Julie PROVENT (Vice Président : Antoine PICHON) ; Secrétaire : Karine BRIGNONE (Vice Secrétaire : Rachel COTTET) ; Trésorière : Laura PROVENT (Vice Trésorière : Alexandra HAMM)



Cortège derrière monsieur carnaval

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) a mené plusieurs actions cette année, en étroite collaboration avec la Fédération Départementale de Chasse, tout en bénéficiant du soutien des élus locaux sans oublier bien sûr le secrétaire de mairie. Un de ses projets marquants a été la mise à disposition d'un local communal, désormais utilisé par l'association pour son activité.

Rénovation du local communal

Afin de rendre ce local fonctionnel et accueillant, les membres de l'ACCA ont réalisé des travaux de rénovation. Ceux-ci ont été entièrement financés par les chasseurs de l'association et une aide du fonds de développement de l'animation locale. Parmi les travaux effectués, on note la pose d'un dallage et le doublage des murs, dans un premier temps. Ces efforts ont permis de mettre en valeur un espace désormais adapté aux besoins de l'association.

Activités de l'ACCA en 2024

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements organisés par l'ACCA, en partenariat avec la Fédération de Chasse Départementale.

Nature Propre - 16 mars 2024

Cette initiative, qui consiste à ramasser les déchets dans la nature, a eu lieu cette année au Col des Prés. Cet événement a permis de sensibiliser à la préservation de l'environnement et a réuni de nombreux bénévoles.

Un Dimanche à la Chasse - 20 octobre 2024

Cette journée a permis d'ouvrir les portes de la chasse à un public diversifié, avec pour objectif de faire découvrir l'univers de la chasse et d'expliquer les enjeux qui y sont associés. Ce moment de partage et de dialogue a été très apprécié par les participants.

Vente de diots et crozets - 1er septembre 2024

La première édition de cette vente a rencontré un franc succès, avec une large participation du public. Diots et crozets, spécialités locales, ont été proposés à la vente, offrant ainsi une occasion de découvrir la gastronomie de la région tout en soutenant les activités de l'ACCA. Au vu du succès de cette opération, une nouvelle édition aura lieu en 2025.

Remerciements

L'ACCA tient à remercier chaleureusement les élus locaux ainsi que le secrétaire de mairie pour leur soutien et leur implication dans la bonne marche des projets de l'association. Cette collaboration fructueuse a permis la réalisation de nombreuses initiatives au bénéfice de la communauté.

À l'écoute des citoyens

Enfin, l'ensemble du conseil d'administration reste bien sûr disponible pour répondre à toutes les questions que les habitants ou les passionnés ou non de chasse pourraient avoir. L'ACCA est toujours ouverte au dialogue et à l'échange pour continuer à enrichir ses actions et renforcer les liens avec les utilisateurs de la nature entre autres.

Numéros utiles :

Président Jean-François FONTANEL 06 76 85 17 23

Vice-Président Julien FRANCONY 06 07 41 69 41

Secrétaire Alexis DACQUIN 06 50 87 87 11

Trésorier Patrick BERNAT 06 03 93 32 43



GRAND RAID 73

La 22^{ème} édition du Grand Raid 73 (trail qui se déroule dans le massif des Bauges, avec un départ et arrivée depuis Cruet) sera organisé le samedi 24 mai 2025.



L'édition 2025 passera en partie sur notre commune puisque les coureurs descendront du col de la Verne vers Les Chavonnes, puis ils bifurqueront ensuite vers le hameau de La Fougère avant de rejoindre Les Mermets sur la commune des Déserts. De là, ils rejoindront le sommet du Margériaz en empruntant le spectaculaire Golet de l'Agneau.

Pour 2025 une nouvelle épreuve de 110 km et 7.660 de dénivelé est proposée, avec un départ qui sera donné à 23h00 le vendredi 23 mai. Les coureurs de ce grand parcours passeront donc de nuit sur ce tronçon !

La mobilisation des bénévoles est déjà très forte (plus de 180 en 2024) mais les organisateurs recherchent encore quelques volontaires, notamment sur le secteur de notre commune. Si vous souhaitez participer comme bénévole (de nombreux postes sont possibles ravitaillement, signaleurs, contrôleurs...)

vous pouvez prendre contact auprès de : Laurence BIBET, responsable bénévole pour le GrandRaid 73 benevoles@grandraid73.fr ou 06-62-71-77-95

Toutes les actualités et informations sur : <https://www.facebook.com/GrandRaid73>

et sur www.grandraid73.fr



Déchetterie mobile

Un service de proximité toujours très utile!

Les volumes collectés cette année :

- ◆ Samedi 16 mars : 4,422 tonnes de déchets collectés (48 passages)
- ◆ Vendredi 31 mai : 3,100 tonnes (35 passages)
- ◆ Vendredi 20 septembre : 1,526 tonne de déchets collectés (45 passages)
- ◆ Vendredi 29 novembre : **en attente des statistiques**

Merci aux Thoirzans pour leur participation citoyenne.



A noter dans votre agenda 2025 :

samedi 15 mars / vendredi 30 mai / vendredi 19 septembre / vendredi 21 novembre 2025 / 9 h - 15 h

Le cadastre français de 1866 signale deux terres sous l'appellation de « broussailles », difficile de savoir s'il s'agit de « murgers ». L'ensemble se situe au lieu-dit « Pré Paravy » : l'appellation « Saint Hugon » a donc totalement disparu, même pour le ruisseau. Les lieux appartiennent, à l'exception d'une terre propriété de Callet Marius dit Fornet, à Pierre et Jean Chatelain dit Roclos.

On sait par l'abbé Trépier que l'endroit avait conservé des traces de cette villa : il était bosselé, « *tout en creux et en bosses* ». Vers 1876, les propriétaires décident de faire niveler l'ensemble par Jean Grangeat dit Lucca (1820-1888), habitant du chef-lieu, qui est géomètre de profession. L'occasion pour eux de découvrir après des minages « *des fondations de murs, des restes de caves et de caveaux renfermant des débris de tonneaux au fond desquels se trouvaient encore d'assez épais débris de tartre* ».



Légende : L'un des « murgers » de Saint-Hugon. © Agnès Mollard.

Le « *mas de Saint Hugon* » a servi de résidence d'été aux évêques de Grenoble au moins jusqu'au XIV^e siècle. Puis les prélats se sont rapprochés de Grenoble (Herbeys, Saint Hilaire du Touvet...). Les bâtiments de Thoiry ont alors dû lentement tomber en ruines. Aujourd'hui, on ne voit sur place que deux « murgers » séparés par un petit espace, donnant sur un terrain s'inclinant doucement vers le ruisseau tandis que de l'autre côté, le lieu-dit « La croix », rappelle toujours la vocation religieuse des lieux, 900 ans après.

LA PALLUD

Il existe en contre-bas de la Fougère et de Thorméroz un lieu appelé « la muraille des Sarrazins ». Il s'agit en fait des ruines d'une maison-forte mentionnée dès la fin du XIII^e siècle. Elle appartenait alors aux La Pallud, originaires de Saint Jean-de-la Porte, bienfaiteurs de la Chartreuse d'Aillon et propriétaires féodaux dans les Bauges. C'est une famille puissante qui, en 1210, a contesté en vain à l'abbaye de Hautecombe la possession des alpages s'étendant au-dessus du village de la Fougère jusqu'à Aillon, par-dessus la crête du Margéraz.

L'implantation de cette maison-forte s'explique par l'exploitation par les La Pallud des mines de fer du Peney. Pour ce faire, ils possédaient des forges installées près du village de la Cruettaz à Saint-Jean-d'Arvey, de l'autre côté de la Leysse. La famille de La Pallud s'est par la suite alliée aux Pavy de Thoiry (qui habitaient la maison-forte des Chavonnettes). Puis, au fil des héritages, les domaines se sont dissociés : les forges de Saint-Jean sont passées aux Piochet de Salins tandis que la maison-forte sous la Fougère devenait la propriété des Salteur de la Serraz.



Légende : L'emplacement de la maison-forte de la Pallud avec ses deux accès (cadastre sarde). © Département de la Savoie, Archives départementales, (C 4487).

Ces lieux dominants ont dû être abandonnés tôt (XIV^e ou XV^e siècle ?) car sur le cadastre sarde de 1730, on ne mentionne aucune ruine à cet emplacement. Il reste pourtant, encore aujourd'hui, un mur imposant et des renflements dans le sol.

Le cadastre montre que l'accès à la maison-forte pouvait se faire soit depuis le chemin du Chatelard sous la Fougère, soit à partir de la Cruettaz par le biais d'un pont (près du moulin Pachoud) puis un chemin aujourd'hui disparu. Les vestiges de ce pont ont été détruits par une crue en 1995.

Les mines de fer du Peney et du Nivolet sont connues grâce au travail du spéléologue Robert Durand et à des sondages archéologiques conduits en 2018 par Alain Mélo. Leur but était de dater au carbone 14 les traces de l'exploitation de ces mines de fer. Quinze sites ont été identifiés et des charbonnières fouillées. Elles permettaient d'alimenter des bas-fourneaux dans lesquels on déposait en alternance des couches de charbon de bois et de minerai. Puis on chauffait l'ensemble pendant environ 8 heures à 1400 °. Les impuretés du minerai formaient des résidus appelés scories qu'on trouve en abondance au Peney. Il fallait ensuite battre le fer sur un billot pour l'agglomérer et l'épurer avant de le descendre au martinet de la Cruettaz, pour le transformer en outil.

L'exploitation des mines du Peney est restée modeste ; elle ne s'est pas développée industriellement sans doute parce qu'il n'y avait pas beaucoup de fer. Les mines du Peney n'ont pas connu l'arrivée fin XVI^e siècle des hauts-fourneaux inventés par les Bergamasques. Pourtant, ce serait bien à un Bergamasque venu d'Arvillard appelé Lucca qu'on aurait confié au XVII^e siècle la forge de la Cruettaz.



Légende : Le mur des Sarrazins aujourd'hui. © Agnès Mollard.

Les fouilles ont permis de découvrir de très petits bas-fourneaux et de montrer que le fer a été exploité sur le Peney et le Nivolet pendant mille ans, soit du III^e siècle au XIII^e siècle, de façon plus ou moins active : modestement de 250 à 600, avec une interruption aux VII^e-VIII^e s. et un grand développement de 950 à 1250.

Ce qui correspond à l'essor de la féodalité, qui prend en main l'exploitation des lieux, mais aussi, auparavant, à l'arrivée des Sarrazins ou Maures. Venus en Provence aux VIII^e et IX^e siècles, ils lancent des razzias sur les Alpes. Cette peuplade musulmane, qui a alimenté beaucoup de légendes, a été chassée au Xe siècle même si certains sont sans doute restés. Peut-être sont-ils à l'origine du grand développement des mines du Peney à partir de 950 et la mémoire collective en aurait gardé le souvenir à travers l'appellation « mur des Sarrazins ».

Rédaction : Monique Dacquín

Sources :

- * Archives départementales de la Savoie (site patrimoines.savoie.fr - 3P 795)
- * Mémoires de l'Académie de Savoie, 3^e série, TVI, Abbé Trépier « Recherches sur le décanat de Saint-André »
- * « Fer du Mont Peney et de la forêt du Nivolet » par Robert Durand, brochure, 2018
- * « Sidérurgie ancienne du Mont Peney et de la montagne du Nivolet » par Alain Mélo, ADLFI, Archéologie de la France, 2020
- * « Saint Jean d'Arvey en Savoie » par Nicole Grangeat-Vaget, La fontaine de Siloé, 1999
- * Site Patrimoine.auvergnerhonealpes.fr, inventaire du patrimoine du massif des Bauges, le Margériaz.

Noël à la cantine



Le jeudi 19 décembre, a eu lieu le traditionnel repas de Noël proposé par notre prestataire Leztroy. C'est l'occasion de convier l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel à partager ce repas de fêtes. Un bon moment de partage et de quoi ravir les papilles de tous.



Le samedi 22 juin 2024, Sophie et Nicolas se sont dit « oui » devant Maxime AYET qui officiait en tant qu'officier d'état civil assisté de Muriel COURDENT.

Les jeunes époux, entourés de leurs enfants, famille et amis ont fêté ce moment empreint de joie et de bonheur jusqu'au bout de la nuit.



Le mercredi 31 juillet 2024, lors du baptême républicain d'Emma, ses parents, Lise et Samuel ont profité d'avoir réuni leur famille et amis pour leur faire la surprise de se dire « oui pour la vie » devant Hélène BARDON qui officiait en tant qu'officier d'état civil assisté de Franck FERET.



Cérémonies diverses

Cérémonie du 11 novembre 2024

Avec la participation des enfants de l'école, l'école de musique Onde et Notes et les anciens combattants.



Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Du 1er janvier au 31 décembre 2024

Naissances

Iris

le 11 mars 2024

au foyer de Marina PROVENT et
Tommy RAZANAKOLONA
aux Chavonnettes

Jade

le 22 mai 2024

au foyer de Stéphanie MONTANA et
Julien VEILLE
aux Chavonnettes

Rose

le 28 mai 2024

au foyer d'Alizée CLEYET-MERLE
et Alexandre CAMPOY
au chef-lieu

Hugo

le 17 novembre 2024

au foyer de Marion DUPARAY et
Michaël ZUREK
aux Chavonnettes

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans.

Mariages

Sophie VOIRON & Nicolas BERNAT

le 22 juin 2024

Lise D'HAENE & Samuel JUGLET

le 31 juillet 2024

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Décès

Gilbert PACHOUD

le 12 avril 2024

Irène PROVENT

née CAILLE

le 4 août 2024

Claudius BLANC

le 17 novembre 2024

Serge SALTAPES

le 23 décembre 2024

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Le temps à Thoiry - année 2024

Les précipitations mensuelles, d'une manière globale, sont dans la moyenne de la période 2005-2020.

Cependant, 4 mois (*janvier, mai, septembre et octobre*), en recevant 50 à 100 % plus de précipitations qu'en moyenne font de l'année 2024 une année bien arrosée.

Avec 1620 mm l'année 2024 se place parmi les années les plus arrosées mais derrière 2023 (1799 mm !).

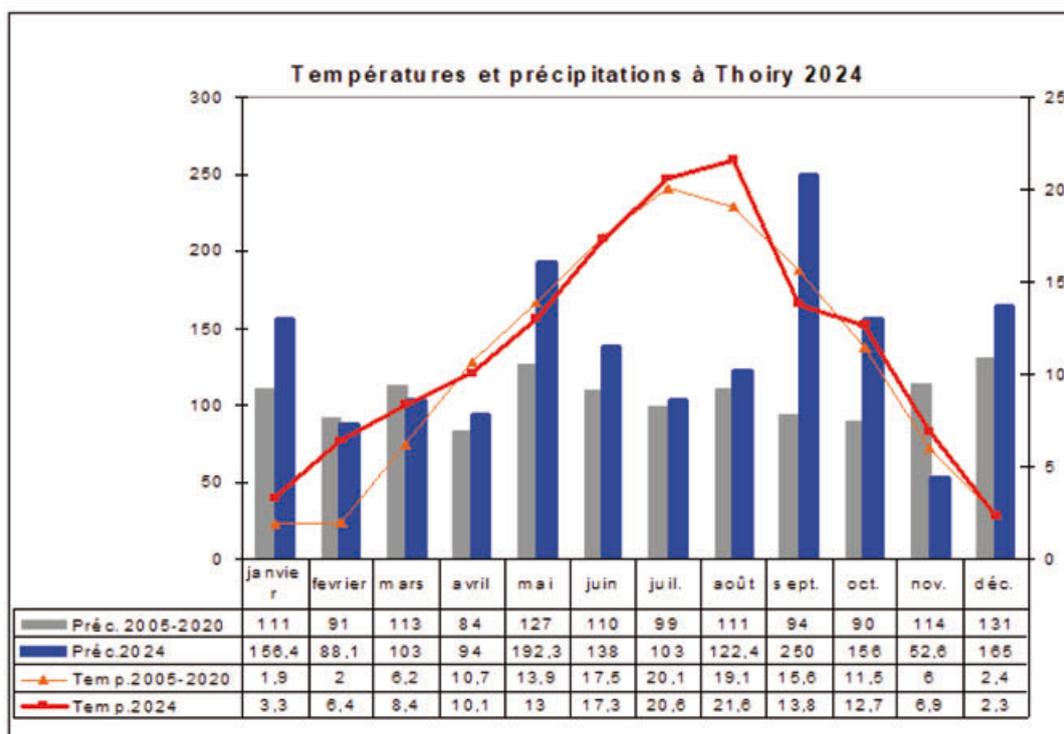
En moyenne, il pleut 1275 mm par an (*moyenne entre 2005 et 2020*).

Une année tempérée.

Si le premier trimestre a été plutôt "chaud" (*par rapport aux moyennes 2005 - 2020*) le reste de l'année a connu des températures proches des moyennes, mais souvent un peu plus chaudes que celles habituellement enregistrées. Par conséquent, la moyenne annuelle des températures est, avec 11,4°C, 0,8 °C au-dessus de la moyenne 2005-2020.

Pour mémoire depuis 2005 :

- * année la plus chaude : 2018 avec une moyenne annuelle de 12.2 °C
- * année la plus fraîche : 2010 avec une moyenne annuelle de 9.4 °C
- * année la plus arrosée : 2023 avec 1799 mm de pluie



Dernière minute : la terre a (un peu) tremblé à Thoiry...

Accueil / France métropolitaine / Événement t2024qshmin

● Cet événement a été révisé et confirmé par un analyste.

Type	Tremblement de terre
Magnitude	2.4 Mw
Date et heure locales	2024/12/21 21:18
Temps universel	2024/12/21 20:18
Latitude	45.61 ° ± 0.2 km
Longitude	6.05 ° ± 0.2 km
Profondeur	12 km (from location) ± 0.3 km

Avez-vous ressenti un séisme ?

Vous pouvez participer à la science en apportant votre témoignage.

👉 Témoignez !



Le 21 décembre 2024 à 21 h 18 la terre a tremblé : un séisme de magnitude 2.4. Certains d'entre vous l'ont peut-être ressenti, un peu comme lorsque le toit d'une maison se vidange de sa neige (*mais il n'avait pas encore neigé le 21 décembre*) : un bon gros bruit sourd et une petite secousse ! Et l'épicentre était... à Thoiry à 12 km de profondeur.

Source : <https://renass.unistra.fr/fr/zones/>

Le Service de Soins Infirmiers à domicile pour personnes âgées des Bauges (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à domicile pour personnes âgées des Bauges (SSIAD) intervient dorénavant sur les communes du Plateau de la Leysse.

Une extension de territoire et de capacité

Géré par la Fondation ALIA, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) est un établissement médico-social à but non lucratif, agréé par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S).

Il est un des acteurs du maintien à domicile. Il accompagne des personnes âgées, sur leur lieu de vie personnel.

Le service a été créé en 2007, avec une capacité de 15 places et une zone d'intervention de 14 communes sur le cœur des Bauges autour du Châtelard.

En juillet dernier, le SSIAD a bénéficié de l'octroi par l'A.R.S. de **12 places et de 6 communes d'intervention supplémentaires** : **LES DESERTS, SAINT JEAN D'ARVEY, THOIRY, LA THUILE, PUYGROS et CURIENNE.**

Cette extension se met en place de façon progressive depuis fin septembre 2024.

De ce fait, **le service est actuellement en phase de recrutement** afin d'étoffer son équipe et recherche encore 1 aide-soignant(e) idéalement domicilié(e) sur l'une des nouvelles communes d'intervention.

Les missions du service



Le S.S.I.A.D. contribue au maintien et au soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en complément des autres professionnels avec lesquels il travaille en étroite collaboration (comme les auxiliaires de vie et les professionnels libéraux médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...).

Les professionnels soignants du service prodiguent des soins d'hygiène et de confort (aide à la toilette simple ou toilette au lit pour les personnes les plus dépendantes), l'aide à l'habillement, des aides au lever, la pose des bas de contention, la prévention des escarres, la surveillance des paramètres comme la tension artérielle, la préparation des piluliers et l'aide à la prise du traitement médicamenteux, et réalise des actions d'éducation à la santé. En partenariat avec les infirmiers libéraux, il réalise des soins techniques infirmiers (prise de sang, pansements, injections ...).

En lien avec le médecin traitant du bénéficiaire qui effectue la prescription de la prise en charge, le service participe au suivi de l'état de santé. Les interventions sont prises en charge par l'assurance maladie.

Ses locaux sont situés dans l'enceinte de l'EHPAD Maurice Perrier au Châtelard. Depuis début novembre, le service a également une antenne de proximité à Saint Jean d'Arvey (locaux dans la Maison des Associations, à côté de la Mairie, accueil sur rendez-vous).

L'équipe actuelle est composée d'une infirmière coordinatrice, d'une infirmière référente, de 6 aides-soignantes et d'une secrétaire.

Pour tout renseignement, merci de contacter le service par mail : ssiad.bauges@fondationalia.fr ou par téléphone au 04.79.54.99.74

Pour l'équipe, Annie JUSTET – Infirmière coordinatrice

Numéros utiles

Mairie

Tél. : 04 79 28 40 89

Email : thoiry73@orange.fr

Site internet : www.mairie-thoiry73.fr

Permanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

CENTRE ANTIPOISON (Lyon) : 04 72 11 69 11

Autres

Assistants maternelles

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 06 64 68 41 63 ou 04 79 28 71 28

Services des Eaux Grand Chambéry

Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

Service de Gestion des Déchets

Contacts pour les usagers : 0 800 881 007
(service et appel gratuits)

Heure d'ouverture : 8h30-12h / 13h30-17h30

Déchetterie de Saint-Alban-Leyse

Tél. : 0 800 881 007

Horaires d'ouverture :

- En hiver (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- En été (du 1er avril au 30 septembre) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 18 h
- Les dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h
- Fermetures exceptionnelles : 25 décembre - 1er janvier et 1er mai

Référent Frelons Asiatiques

Maxime AYET - 06 72 30 24 80

SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leyse)

Service enfance / jeunesse : 04 79 70 76 01

Adresse : 120 Avenue de la Mairie - 73232 Saint-Alban-Leyse cedex

Services publics

Ecole

Tél. : 04 79 28 46 05

Garderie et restaurant scolaire

Garderie : 04 79 28 46 05

Réservation des services périscolaire via le site :

<https://portail.berger-levrault.fr/22252/accueil>

La Poste

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires d'ouverture

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h à 17h 30

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30

Personnes âgées

ADMR (Association du service à domicile)

Secrétariat : Maison de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 43 44

www.admr-savoie.fr

Gites communaux - Location de salles

Gites communaux

Site internet : <https://www.gites-de-france-savoie.com/>
Disponibilité et réservation au 04 58 14 12 12

Location Salle des Fêtes / Salle des Associations

(demande à faire 15 jours avant la date de votre événement)

S'adresser à la Mairie via le mail : thoiry73@orange.fr

OBJETIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER, ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales